



**1. DISPOSITIONS GENERALES**

Les présentes conditions générales de vente et leurs modalités (ci-après les « Conditions ») ont valeur de contrat entre un comité d'entreprise ou une personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle (ci-après dénommé « Client ») désirant effectuer l'achat d'un chèque cadeau et/ou d'un bon d'achat d'une part et EDENRED FRANCE, (SAS au capital de 464.966.992 Euros, dont le siège social est situé Immeuble Columbus, 166-180 boulevard Gabriel Péri 92240 MALAKOFF, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 393 365 135 R.C.S. Nanterre) en sa qualité d'émetteur et/ou de distributeur (ci-après dénommée « EDENRED FRANCE ») d'autre part. EDENRED FRANCE et le Client sont ci-après dénommés collectivement la(les) « Partie(s) ».

Les présentes Conditions régissent exclusivement les ventes par EDENRED FRANCE de chèques cadeaux et/ou de bons d'achat (ci-après dénommés respectivement les « Chèques Cadeaux » et les « Bons d'Achat ») permettant à un bénéficiaire d'acquiescer un ou plusieurs produit(s) ou service(s) auprès d'un réseau d'enseignes partenaires affiliées qui les acceptent. Par exception à ce qui précède, certains Bons d'Achat ne sont acceptés que par une seule enseigne partenaire affiliée. Les Parties conviennent que leurs relations sont exclusivement régies par les présentes Conditions, lesquelles peuvent être modifiées à tout moment par EDENRED FRANCE. Les Parties conviennent que les Conditions applicables à une commande seront toujours celles en vigueur au jour où la commande est adressée par le Client à EDENRED FRANCE étant précisé que la version à jour est disponible à tout moment sur le site [www.ticket-kadeos.fr](http://www.ticket-kadeos.fr). Les présentes Conditions prévalent sur toute autre condition générale notamment les conditions générales d'achat du Client, sauf conditions particulières expressément acceptées par les deux Parties.

**2. CONDITIONS D'UTILISATION DES CHEQUES CADEAUX ET DES BONS D'ACHAT**

Dans l'hypothèse où le Client n'est pas l'utilisateur du Chèque Cadeau ou du Bon d'Achat (ci-après dénommé le « Bénéficiaire »), le Client s'engage à porter à la connaissance du Bénéficiaire les présentes Conditions ainsi que les Conditions d'Utilisation apparaissant sur le site [www.ticket-kadeos.fr](http://www.ticket-kadeos.fr) (ci-après dénommé « Site »). Les Chèques Cadeaux et les Bons d'Achat sont acceptés, dans les conditions ci-dessous, par un ou des partenaire(s) affilié(s). La liste des partenaires affiliés ainsi que celle des points de vente propres à chaque Chèque Cadeau et/ou à chaque Bon d'achat sont consultables (à titre indicatif) sur le Site. Elles peuvent faire l'objet de modifications à tout moment.

Les Chèques Cadeaux et les Bons d'Achat sont utilisables en magasin, sur Internet et par téléphone (selon les partenaires), en France métropolitaine uniquement - sauf exception expressément stipulée sur le Chèque Cadeau concerné - (hors aéroports). Pour une utilisation des Chèques Cadeaux et Bons d'Achat en magasin : présentez le ou les Chèque(s) Cadeau(x)/Bon(s) d'Achat en caisse et complétez si nécessaire avec le moyen de paiement de votre choix accepté par le partenaire affilié. Les Chèques Cadeaux/Bons d'Achat ne font l'objet d'aucun rendu de monnaie par les partenaires qui les acceptent. Leur utilisation est de la responsabilité du Client ou du Bénéficiaire porteur de celui-ci, selon le cas. Les Chèques Cadeaux et les Bons d'Achat sont valables jusqu'à la date de validité indiquée à leur recto.

Les Chèques Cadeaux et les Bons d'Achat ne peuvent être ni remboursés même partiellement, ni portés au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte.

**3. LA COMMANDE**

**3.1 Modalité :** La commande est réalisée par la transmission par le Client à EDENRED FRANCE du bon de commande (ci-après dénommé « Bon de Commande »). Dès transmission du Bon de Commande, la commande du Client est ferme et définitive. Pour être valable, le Bon de Commande doit être complet et conforme aux Conditions. Le Bon de Commande doit également être accompagné du règlement par chèque ou précédé d'un virement bancaire, dans les conditions définies à l'article 4 ci-dessous. Le Bon de Commande peut être adressé à EDENRED FRANCE par fax, courrier ou email. Par exception à ce qui précède, dans le cas d'une première commande, le Bon de Commande ainsi que les Conditions devront impérativement être signés et adressés à EDENRED FRANCE par courrier accompagné d'un chèque ou précédés d'un virement.

Le Bon de Commande doit obligatoirement comporter le nom et la signature du demandeur, ainsi que son cachet commercial. A défaut de réponse de EDENRED FRANCE, la commande est réputée acceptée par EDENRED FRANCE.

**3.2 Prestations annexes :** Les services complémentaires et prestations annexes feront l'objet d'une commande spécifique. Ils seront facturés en sus après acceptation du devis.

**3.3 Suspension :** EDENRED FRANCE se réserve le droit, sans que sa responsabilité puisse être engagée dans ce cadre, de suspendre toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, dans l'attente du règlement de cette commande préalable, et de ce quel soit le mode de commande et/ou de paiement.

**3.4 Disponibilité :** A défaut de disponibilité des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat au moment du traitement de la commande, EDENRED FRANCE s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais, par téléphone, par mail ou courrier et à indiquer au Client un délai de disponibilité. Le Client dispose de la faculté d'accepter ou de refuser le nouveau délai. En cas de refus de sa part, la Commande est annulée et remboursée dans son intégralité au Client.

**3.5 Annulation de commande :** En cas d'annulation de commande pour quelque cause que ce soit par le Client, ce dernier versera à EDENRED FRANCE une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 5% H.T. du montant de la valeur faciale de l'ensemble des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat de la commande annulée.

**4 - TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT**

**4.1 Devis de paiement :** Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en Euros.

**4.2 Modalités de paiement :** Le Client s'engage à régler à EDENRED FRANCE, à la commande, le montant de la valeur faciale des Chèques Cadeaux et/ou Bons d'Achat commandés ainsi que le montant des frais de services, des éventuels services complémentaires et/ou prestations annexes et les frais de port mentionnés au Bon de Commande. A défaut, la commande du Client ne fera l'objet d'aucun traitement par EDENRED FRANCE, sans que la responsabilité de ce dernier puisse être engagée. Les règlements ne peuvent faire l'objet d'aucun escompte. Toute contestation sur le paiement d'une facture doit être effectuée par écrit dans les trente jours qui suivent son édition.

**4.3 Pénalité de retard :** Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client devra verser à EDENRED FRANCE (i) d'une part une pénalité de retard d'un montant égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues et (ii) d'autre part à compter du 1er janvier 2013, une indemnité forfaitaire d'un montant de quarante (40) euros pour frais de recouvrement.

**4.4 Réserve de propriété :** EDENRED FRANCE conserve la propriété des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat (et/ou des biens ou services acquis auprès des partenaires affiliés en utilisant les Chèques Cadeaux et/ou les Bons d'Achat, à du concurrence du montant de la valeur faciale desdits Chèques Cadeaux et/ou Bons d'Achat) jusqu'au paiement effectif de l'ensemble des sommes dues par le Client à EDENRED FRANCE pour la commande concernée. A défaut de paiement de la facture par le Client, EDENRED FRANCE se réserve le droit de revendiquer la propriété de l'intégralité des Chèques Cadeaux et/ou Bons d'Achat (et/ou des biens ou services susmentionnés à du concurrence du montant de la valeur faciale desdits Chèques Cadeaux et/ou Bons d'Achat), sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable.

**5 - LIVRAISON**

**5.1 Lieu de livraison :** Les Chèques Cadeaux et les Bons d'Achat sont livrables à l'adresse déterminée par le Client lors de la commande. Etant précisé qu'aucune livraison à des Bénéficiaires ne peut-être réalisée concernant les Bons d'Achat.

**5.2 Délai et frais de livraison :** Le délai moyen de livraison est de 5 jours ouvrés pour les Chèques Cadeaux et de 7 jours ouvrés pour les Bons d'Achat. Les livraisons de Chèques Cadeaux et de Bons d'Achat au Client sont facturées 10 euros H.T. par point de livraison. Les délais d'acheminement ne sont pas de la responsabilité de EDENRED FRANCE. EDENRED FRANCE ne peut être tenu responsable des conséquences dues notamment à un retard d'acheminement ou des avaries imputables à des tiers, notamment des transporteurs.

**6. TRANSFERT DES RISQUES**

**6.1** Le transfert des risques relatifs aux Chèques Cadeaux intervient lors de leur livraison chez le Client ou le Bénéficiaire, l'accusé de réception ou document de transport similaire faisant foi.

Le transfert des risques relatifs aux Bons d'Achat intervient lors de leur livraison chez le Client, l'accusé de réception ou document de transport similaire faisant foi.

**6.2** Les éventuels dommages constatés à la livraison des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat devront faire l'objet de réserves formelles sur l'accusé réception ou document de transport similaire.

A défaut, il appartiendra au Client d'apporver la preuve que le dommage est intervenu en cours de transport.

En tout état de cause, et sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, accompagnée des justificatifs afférents (copies du bon de commande concerné, du document de transport faisant état des réserves, de la facture afférente à la commande) dans un délai maximum de trois jours calendaires à compter de la livraison.

EDENRED FRANCE ne pourra être tenu pour responsable de tout vol, destruction, falsification ou fraude pouvant intervenir à compter de la livraison des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat ; le montant des frais de services de EDENRED FRANCE, des éventuels services complémentaires et/ou prestations annexes et des éventuels frais de port étant définitivement acquis à EDENRED FRANCE.

Les Chèques Cadeaux et/ou les Bons d'Achat perdus ou volés à compter de leur livraison au Client ou au Bénéficiaire ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement. Aucune opposition ou interdiction concernant l'acceptation d'un Chèque Cadeau et/ou d'un Bon d'Achat par les partenaires affiliés ne sera possible.

**6.3** Sur demande expresse du Client en ce sens, EDENRED FRANCE pourra réexpédier des titres déclarés perdus ou volés pendant le transport, sous réserve, d'une part, de signature par le Client d'une attestation sur l'honneur de non réception et,

d'autre part, de l'engagement de payer le coût correspondant si toutefois la preuve de la livraison était ultérieurement apportée par EDENRED FRANCE.

**6.4** Par exception à ce qui précède et notamment aux dispositions du point 6.1 ci-dessus, lorsque, à la demande du Client, les Chèques Cadeaux sont adressés au Bénéficiaire sans assurance du transporteur, par courrier simple ; le transfert des risques s'opère alors lors de la remise des Chèques Cadeaux par EDENRED FRANCE au transporteur. Ils ne pourront faire l'objet d'aucun échange ou remboursement par EDENRED FRANCE en cas de perte ou de vol en cours de transport ; les Chèques Cadeaux voyageant aux seuls risques du Client.

**7. RESPONSABILITE**

**7.1. Responsabilité :** Il est expressément entendu qu'en tout état de cause, en cas de mise en jeu de la responsabilité de EDENRED FRANCE, cette dernière ne saurait exiger le montant des frais de services payés par le Client au titre de la commande objet du litige. EDENRED FRANCE ne pourra être tenu pour responsable dans le cas où certains partenaires affiliés viendraient à disparaître et/ou à ne plus accepter les Chèques Cadeaux et/ou les Bons d'Achat pour quelque cause que ce soit, et plus généralement en cas de défaillance dudit partenaire pour quelque cause que ce soit. Dans ce cadre, il est expressément entendu que lesdits partenaires affiliés sont chacun seul responsable des biens, produits ou prestations de services qu'ils commercialisent et qui seraient acquis par le Client et/ou le Bénéficiaire dans le cadre de l'utilisation des Chèques Cadeaux et/ou des Bons d'Achat.

**7.2. Réglementations applicables :** Dans le cadre de son obligation de conseil, EDENRED FRANCE rappelle au Client que :  
- La Circulaire ACOSS n°2011-0000024 (relative aux Chèques Cadeaux) ainsi que les Circulaires ACOSS n°2004-144 et n°2006-124 (relative au Chèque Culture) sont exclusivement applicables aux Comités d'Entreprise et aux entreprises sans Comité d'Entreprise agissant dans le cadre des Œuvres Sociales. Il appartient au Client de s'assurer que les dispositions desdites circulaires lui sont applicables et qu'il en respecte bien les dispositions ; EDENRED FRANCE déclinant toute responsabilité à ce titre.  
- Il est expressément rappelé au Client que les dispositions des Circulaires ACOSS visées ci-dessus ne s'appliquent pas aux Bons d'Achat vendus par EDENRED FRANCE.

- D'une manière générale les opérations de stimulation et/ou l'octroi de récompenses à des Bénéficiaires imposent des obligations déclaratives ayant des conséquences en matière sociale et/ou fiscale, susceptibles d'impacter l'assiette d'assujettissement du Client, selon qu'elles sont destinées à récompenser des collaborateurs du Client ou des salariés de tiers ou assimilés, le Client assumant seul la responsabilité liée au respect par ses soins des obligations en découlant. De même, elles imposent des obligations déclaratives à l'égard des Bénéficiaires que le Client s'engage à informer.

**8. INTERDICTION DE LA REVENTE**

Les Chèques Cadeaux ne peuvent faire l'objet d'aucune cession ou revente par leurs Bénéficiaires et/ou par le Client à un tiers quel qu'il soit, à titre gratuit ou onéreux.

EDENRED FRANCE se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout Client manquant à cette obligation et ce, sans préavis ni indemnités.

Cette interdiction s'applique également aux Bénéficiaires des Bons d'Achat mais non aux Clients acquéreurs de Bons d'Achat qui sont pour leur part autorisés à les revendre.

**9. RETOURS DES CHEQUES CADEAUX**

EDENRED FRANCE s'engage à échanger les Chèques Cadeaux inutilisés et retournés, exclusivement par le Client, sous la responsabilité de ce dernier, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date de fin de validité apparaissant sur les Chèques Cadeaux, déduction faite d'une participation forfaitaire aux frais d'échange et de retour fixée à 15 euros H.T. pour les commandes d'échange inférieures à 5 000 € et à 10% du montant total des valeurs faciales des Chèques Cadeaux échangés pour les commandes d'échange à partir de 5 000 €. Au delà de ce délai, les Chèques Cadeaux ne seront ni repris, ni échangés. Les Chèques Cadeaux ne peuvent être échangés dans le cadre des dispositions du présent qui une seule fois.

Pour leur part les Bons d'Achat ne peuvent pas être échangés.

**10 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**10.1 Données à caractère personnel**

**10.1.1** Pour les besoins de l'exécution des prestations de EDENRED FRANCE au titre des présentes qui la lie avec le Client, des données personnelles et nominatives (ci-après dénommées « Données Personnelles ») concernant le Client d'une part et les Bénéficiaires d'autre part, sont transmises à EDENRED FRANCE par le Client et/ou sont collectées pour le compte de ce dernier et font l'objet d'un traitement.

Les Données Personnelles indiquées comme obligatoires sont indispensables aux fins de gestion, de sécurisation, de validation et de suivi de la commande.

Pour l'exécution de ses prestations, EDENRED FRANCE est autorisée à communiquer les Données Personnelles concernant le Client et ses Bénéficiaires, à ses prestataires, partenaires et sous-traitants, pour les besoins de la réalisation des prestations sous-traitées, et/ou dans le cadre d'audit des autorités dont EDENRED FRANCE et/ou ses prestataires relèvent. EDENRED FRANCE agissant en qualité de sous-traitant du responsable du traitement qu'est le Client, protégera, selon les règles de l'art, ces Données Personnelles contre tout accès non autorisé de ses employés ou de tiers, prendra toute mesure, selon les règles de l'art, nécessaire pour préserver et faire respecter leur intégrité et leur confidentialité, notamment par son personnel qui aura pu y avoir accès. Le Client garantit le respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses décrets d'application et notamment qu'il a obtenu l'autorisation des Bénéficiaires afin de procéder à la transmission de leurs Données Personnelles. En cas de transmission à EDENRED FRANCE de fichier comportant les numéros de sécurité sociale des Bénéficiaires, le Client garantit que le traitement aura fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et aura été autorisé par cette dernière.

De ce fait, en cas de litige relatif au traitement des Données Personnelles des Bénéficiaires, la responsabilité de la société EDENRED FRANCE ne saurait être recherchée, laquelle étant destinataire du traitement et n'en déterminant ni les finalités ni les moyens.

**10.1.2** Nonobstant les dispositions qui précèdent EDENRED FRANCE se réserve la possibilité de communiquer à d'autres entreprises les données relatives au Client (à l'exclusion de toutes données Bénéficiaires) et notamment à toute société du groupe auquel EDENRED FRANCE appartient, y compris les coordonnées électroniques, pour l'envoi de prospection en vue de la promotion de ses produits ou services, sauf refus express du Client notifié par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous.

Le Client dispose également, conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses décrets d'application d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des Données Personnelles le concernant, exercable auprès du Service Marketing de EDENRED FRANCE – 166/180, boulevard Gabriel Péri – 92245 MALAKOFF cedex.

**10.2 PROPRIETE INTELLECTUELLE**

EDENRED FRANCE, ses partenaires et le Client sont et demeurent seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle ou industrielle relatifs aux marques et logos qu'ils utilisent pour les besoins de leurs activités respectives. EDENRED FRANCE et le Client se consentent réciproquement, pour les seuls besoins de l'exécution des prestations objets des présentes et dans la limite de leur durée, une licence non exclusive et non cessible des droits de propriété intellectuelle ou industrielle attachés auxdits marques et logos pour les seuls besoins de la réalisation des prestations objets des présentes.

Il est toutefois entendu que toute utilisation desdits droits concernant EDENRED FRANCE ou ses partenaires, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit (et notamment sans que cette liste revête de caractère limitatif, papier, numérique ou autres), devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire des droits ainsi concédés. Afin de préserver les droits de marque des Parties, chaque Partie s'engage, d'ores et déjà, à ne pas utiliser lesdites marques pour désigner, de manière usuelle et générique, les produits et services couverts par ces marques. Ladite licence prendra fin automatiquement avec les présentes. En tout état de cause, le Client autorise expressément EDENRED FRANCE à citer à titre de référence commerciale le nom du Client.

**11 - INTEGRALITE**

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes Conditions s'avérerait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou d'une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des Conditions.

**12 - DUREE**

Les présentes Conditions sont valables à compter du 01 Juin 2013. Elles remplacent toutes les versions antérieures des Conditions.

**13 - CESSION**

EDENRED FRANCE se réserve le droit de transférer les présentes à tout successeur ou tiers, y compris sous forme de cession, location-gérance, fusion, consolidation, restructuration ...

**14. REGLEMENT DES LITIGES - PRESCRIPTION**

Tout litige qui interviendrait dans le cadre de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes Conditions et qui ne serait pas résolu à l'amiable entre les Parties dans le délai de deux mois, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

La durée de la prescription applicable aux actions exercées dans le cadre des présentes est fixée à un (1) an.

**ANNEXE 2 RESERVEE aux COMITES D'ENTREPRISE ET AUX ENTREPRISES SANS COMITE D'ENTREPRISE agissant dans le cadre des œuvres sociales susceptibles de bénéficier des dispositions de la circulaire ACOSS N° 2011-000024 du 21-03-2011.**

Événements listés expressément par l'ACOSS à l'occasion desquels le montant des cadeaux et Chèques Cadeaux remis peut faire l'objet d'une exonération de cotisations de sécurité sociale dans la limite de 156 euros<sup>(1)</sup> par événement<sup>(2)</sup> et par bénéficiaire sous réserve que leur utilisation soit déterminée et leur montant conforme aux usages :

Code Evénement ACOSS <sup>(3)</sup>	Code rayons déterminés
51 Mariage	202 Equipet Maison, Loisirs, Voyage, Mode, Cadeaux
52 Naissance	201 Puériculture, Layette, Jouets, Mobilier enfants
53 Départ en Retraite	100 Equipet Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
54 Fête Ste Catherine	101 Equipement Maison, Mode, Beauté, Loisirs
55 Fête St Nicolas	100 Equipet Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
56 Noël du Salarité	801 Cadeaux tous rayons sauf alimentation
57 Noël des Enfants <sup>(3)</sup>	500 Jouets, Jeux, Vêtements, Sport, Audio visuel
58 Rentrée Scolaire <sup>(4)</sup>	400 Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro
59 Fête des Mères	101 Equipement Maison, Mode, Beauté, Loisirs
60 Fête des Pères	102 Equipement Maison, Bricolage, Mode, Loisirs

Ticket Kadéos® Culture est exonéré de charges sociales toute l'année et ce quel que soit le montant distribué, dans le cadre des dispositions des circulaires ACOSS 2004-144 et 2006-124. Les Ticket Kadéos® Culture doivent exclusivement financer des biens ou des prestations de services à vocation culturelle. Sont exclus les compétitions ou manifestations à caractère sportif.

(1) Sous réserve de l'applicabilité de la circulaire ACOSS n° 2011-0000024 du 21-03-2011 et dans l'affirmative, sous réserve du respect des conditions de ladite circulaire, le Plafond d'exonération est fixé à 156 euros au titre de l'année 2014 (information disponible sur le site portail des Urssaf au 30.12.2013 sous réserve de parution de la circulaire ACOSS 2014). (2) Evénements calendaires ou de vie de salariés listés par la circulaire ACOSS n°2011-0000024 éligibles aux exonérations dans les conditions visées par lesdites circulaires sous réserve de l'appréciation souveraine des juges du fond. (3) Jusqu'à 16 ans. (4) Pour les salariés ayant des enfants de moins de 26 ans dans l'année d'attribution du chèque cadeau (sous réserve de justificatif de poursuite d'études) – source Site portail des Urssaf au 30.12.2013 sous réserve de parution de la circulaire ACOSS correspondante.

**ANNEXE 3 : SERVICES PROPOSÉS (INCLUS DANS LES FRAIS DE SERVICES)**

- Chèques Cadeaux nominatifs • Impression du message sur les Chèques Cadeaux • Mise sous carnet avec la liste des points d'acceptation pour les Chèques Cadeaux et Bons d'Achat • Pochettes fournies pour les Chèques Cadeaux à l'unité, avec la liste des points d'acceptation • Impression du logo en noir et blanc sur les Chèques Cadeaux •

EDENRED FRANCE S.A.S. au capital de 464.966.992 € dont le siège social est situé : Immeuble Columbus, 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff, en sa qualité d'émetteur et/ou de distributeur (ci-après dénommée « EDENRED FRANCE ») d'autre part. EDENRED FRANCE et le Client sont ci-après dénommés collectivement la(les) « Partie(s) ».